



## Fiche réflexe : « Rappel des mesures pour la prévention d'une transmission interhumaine du coronavirus MERS-CoV »

Un nouveau coronavirus proche du SRAS a été identifié en septembre 2012 en Arabie Saoudite chez deux patients ayant présenté une pneumopathie sévère. Il s'agit d'un virus enveloppé à ARN.

Sa dénomination a changé (MERS-CoV anciennement NCoV).

Le HCSP en lien avec les différentes sociétés savantes concernées a rédigé un avis sur la prise en charge des patients suspects ou atteints d'infection à ce nouveau coronavirus ([Avis du 19/03/13](#)). Celui-ci a été actualisé ([Avis du 24/05/13](#)).

L'InVS en lien avec les CIRE et les ARS en région est chargé de la validation des cas et de la coordination de leur prise en charge. Les ARS doivent s'assurer de la mise en place des mesures de contrôle en lien avec les Arlin.

Afin de faciliter la prise en charge de patients suspects ou atteints, la DGS a missionné le CClin Paris-Nord pour rédiger et diffuser au sein du réseau CClin/Arlin une fiche de synthèse à destination des EOH des établissements de santé rappelant les points essentiels des précautions à mettre en œuvre lors d'une prise en charge d'un cas suspect ou atteint.

### A/ Incontournables

Précautions standard en cas de pathologie respiratoire (Cf. [Recommandations SF2H, mars 2013](#))

Les personnels soignants doivent porter au minimum un masque chirurgical devant tout patient présentant une pathologie respiratoire aigüe fébrile

L'identification, la place de tous les intervenants et des responsables, l'organisation du circuit de l'information descendante doivent être structurées **et** connues de tous les médecins, les cadres et les directeurs d'établissement.

### B/ Organisation de la prise en charge des patients par les personnels dès la suspicion

La prévention de la transmission croisée repose sur les précautions standard **et** les précautions complémentaires air et contact

1. **Chambre ou box individuel** (ou rendu individuel) avec porte fermée  
La chambre ou le box doit permettre le stockage des tenues de protection et l'habillage des intervenants (ou visiteurs)
2. **Appareil de protection respiratoire** (masque) de type FFP2 bien positionné/étanchéité vérifiée avant d'ouvrir la porte
3. **Tenue de protection :**  
Porter une surblouse à manches longues à usage unique (UU)  
À compléter par
  - un tablier plastique en cas de soins mouillants ou souillants
  - lunettes de protection si risque de projections

Attention aux excrêta

4. **Hygiène des mains**  
Réaliser une friction à l'aide d'un PHA répondant aux normes de virucidie (NF EN 14476)  
Utiliser des gants propres non stériles pour les soins de base et l'examen clinique

PHA avant et dès le retrait

5. Utiliser au maximum du matériel médical dédié (thermomètre, stéthoscope, tensiomètre, saturomètre, glucomètre, ...)
6. **Traitement des dispositifs médicaux :**  
À effectuer selon les procédures habituelles en vigueur dans l'établissement (ETS)  
Complétée si nécessaire par une étape **afin de garantir** la virucidie selon la norme 14476 (Avis du [HCSP du 24/05/13](#))
7. **Hygiène générale :**
  - o Entretien de l'environnement (surfaces et points contacts)  
À effectuer selon les procédures habituelles en vigueur dans l'établissement (ETS)  
Complétée si nécessaire par une étape **afin de garantir** la virucidie selon la norme 14476, (Avis du [HCSP du 24/05/13](#)) ou l'utilisation de l'eau de javel selon votre procédure « *Clostridium difficile* »
  - o Déchets d'activité  
À traiter selon la filière des Dasri
  - o Linge  
À traiter selon la filière habituelle en vigueur dans l'ETS
  - o Vaisselle  
À traiter selon les procédures habituelles en vigueur dans l'ETS
8. Acheminement des prélèvements de laboratoire au sein de l'ETS (toutes disciplines)
  - o Mentionner de manière explicite sur la demande d'examen « cas suspect ou atteint d'infection due au nouveau coronavirus (MERS-CoV) »
  - o Utiliser un double emballage
  - o Prévenir le laboratoire par téléphone du contexte (MERS-CoV)
  - o Ne pas utiliser de pneumatique
9. Acheminement des prélèvements respiratoires au CNR des virus influenzae
  - o Suivre la procédure spécifique consultable sur le site de l'[InVS](#)
  - o Renseigner la « [Fiche clinique](#) pour les envois de prélèvements au Centre national de référence » disponible sur le site de l'[InVS](#)
  - o Utiliser un triple emballage (classe 3)
10. Penser à adapter la mise en place des mesures barrières quel que soit le lieu du diagnostic et de prise en charge du patient
  - o consultation aux urgences
  - o consultation spécialisée
  - o en cours d'hospitalisation
  - o nécessité de recours au plateau médico-technique (endoscopie, bloc opératoire ...)

**Ne pas oublier la CAT pour le patient en cas de sortie de la chambre /box**

## **C/ Organisation de la prise en charge des visiteurs**

Les informer et les former sur

- o les risques de transmission et les mesures de prévention (dans la chambre et à la sortie de la chambre)
- o l'utilisation
  - o des appareils de protection respiratoire (masque) FFP2 qui doivent être bien positionnés/vérifiés avant d'ouvrir la porte de la chambre du patient
  - o de la tenue de protection = surblouse à manches longues à UU
  - o des produits hydro-alcooliques

**Pour toute question ou information**

**⇒ vous adresser à l'Arlin de votre région ou au CClin de votre inter-région**

Fiche rédigée par le CClin Paris Nord et l'Arlin Nord Pas de Calais :  
Karine Blanckaert, Hervé Blanchard, Michèle Aggoune et Pascal Astagneau  
Validé par le [réseau CClin-Arlin](#)

Version2 du 14/06/13 susceptible d'évoluer en fonction des connaissances sur le virus, sa transmissibilité, les avis du HCSP, les directives de l'InVS, du CNR et de la DGS  
Voir aussi la procédure Spilf / Coreb : <http://www.infectiologie.com>